Image not found or type unknown

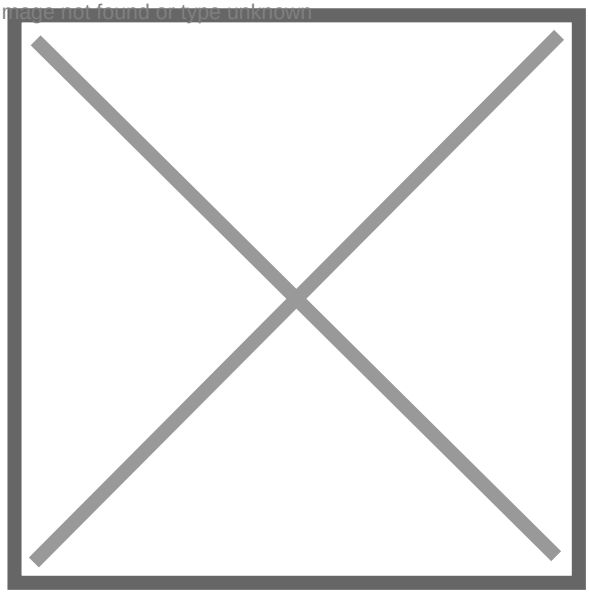

Période de franchise prêt étudiant évolutif-absence de précision

Par **FABLAB**, le **11/02/2009** à **22:55**

Bonjour,
j'ai contracté il y a un an un pret étudiant pour payer mes études. Elles sont terminées et je cherche aujourd'hui du travail.
Mon pret de permet d'adapter la période de franchise (période pendant laquelle je paye des mensualités réduites) et notamment de l'augmenter.
C'est en tout cas écrit dans les conditions générales du prêt.
mais ma conseillère me dit que c'est impossible dans mon cas car j'ai demandé une période de franchise d'une durée de 12 mois mais par contre c'est possible pour un pret avec une période de franchise de 24 mois ????
ça n'est pas précisé dans les conditions générales de mon prêt...puis-je lui demander de mettre en place cet alllongement puisque rien ne semble m'en empecher d'après les conditions générales qu'elle m'a fourni et que j'ai signé en contractant mon prêt ?
Merci beaucoup

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés